

MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

MINISTRY OF STATE PROPERTY, SURVEYS
AND LAND TENURE

DECISION N° 00827 /D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2026 du 23 AVR 2026
portant attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000005/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2026
du 11 mars 2026, pour la réalisation des travaux de réhabilitation partielle de l'Immeuble Ministériel
N°2.

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/012 du 18 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu la circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000005/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2026 du 11 mars 2026, pour la réalisation des travaux de réhabilitation partielle de l'Immeuble Ministériel N°2 ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières le 17/04/2026.
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

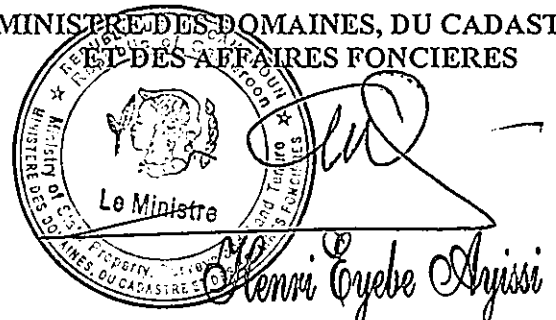
Article 1^{er} : Le Soumissionnaire ETS NIFOMBON est pour compter de la date de signature de la présente décision désigné attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000005/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2026 du 11 mars 2026, pour la réalisation des travaux de réhabilitation partielle de l'Immeuble Ministériel N°2, pour un montant TTC de FCFA vingt-neuf millions huit cent huit mille quatre cent trente-trois (29 808 433) et pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de cette entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°232 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour l'établissement et la signature du contrat y afférent. /-

Yaoundé, le 23 AVR 2026

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

Ampliations :
- MINMAP
- ARMP


Le Ministre
Henri Eyabe Ayissi